## **FOULAYRONNES**

## Biocoop apporte son soutien à Solidrive

Lorsque la première supérette Solidrive à vocation solidaire ouvre ses portes en 2015, à Foulayronnes, elle trouve ses racines dans le constat de ses bénévoles: le pouvoir d'achat des Français diminue car il est affecté par une baisse de revenus et une hausse du coût de la vie. Face aux trois postes de dépenses que sont le logement, le transport et l'alimentation, les petits salaires ont du mal à faire face.

L'association Consom'Actes Cœur 47 lance son projet de supérette solidaire appelée Solidrive, d'abord à Foulayronnes, puis à Agen l'année suivante. Le principe est simple, permettre aux travailleurs à faibles revenus d'acheter des produits à prix réduits, et par voie de conséquence, de gagner en pouvoir d'achat. « Nous sommes une association inscrite parmi les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce sont des hommes et des femmes. producteurs d'idées avec des valeurs et un projet commun. Nous avons pour but de réaliser toute action en faveur d'un public mixte. Les personnes à faible pouvoir d'achat, les travailleurs pauvres, mais également les personnes à fort pouvoir d'achat et les travailleurs solidaires, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire », explique Juliette Bonnefond, responsable de l'épicerie de Foulayronnes.



Les équipes de Blocoop et SoliDrive réunles pour une même cause. PHOTOLIC.

## Des réduction à -50%

Dans les épiceries Solidrive, les produits sont proposés avec des tarifs réduits à -50 % environ de leur valeur dans les autres commerces. Le réseau Biocoop a été sensible à la vocation de cette structure. Les deux se sont associés pour organiser deux collectes de produits dans le magasin Biocoop de Castelculier. Une première qui a connu un beau succès avec des clients généreux pour soutenir le projet de Solidrive. Mais le magasin a poussé un peu plus loin la démarche en offrant sa

marge sur les produits offerts par les clients. « Pour nous, c'est une opération qui a beaucoup de sens. Nous apprécions nos produits et c'est très positif de les rendre accessibles à des personnes en difficultés. C'est avec plaisir que nous remettons ce chèque de 200 euros à Solidrive », relate le gérant de Biocoop. « Les produits que nous avons récoltés ont eu beaucoup de succès, Cela permet d'avoir du bio de confiance dans nos rayons », a ajouté Juliette Bonnefond.

**Laurent Cluchier**